

nonça en avril 1973 son célèbre discours de l'«Année de l'Europe» qui déclencha douze mois de querelles funestes parmi les Alliés. Les mobiles de M. Kissinger semblaient excellents. Les États-Unis s'étaient tout récemment retirés du Vietnam, ils avaient mis fin à leur querelle de 20 ans avec la République populaire de Chine et remplacé l'affrontement par la négociation dans leurs relations avec l'URSS. Il leur semblait donc juste et opportun de chercher à arrêter l'érosion qui minait les relations transatlantiques. La solution proposée par M. Kissinger envisageait une association atlantique revigorée dont l'action conjointe en matière de sécurité et de problèmes politiques connexes pourrait s'étendre à la gamme croissante des graves questions économiques et financières qui se posent sur le plan international. On y parviendrait au moyen de consultations plus étendues et mieux organisées, et le tout serait sanctionné par une Déclaration sur les relations atlantiques à laquelle les Japonais seraient invités à souscrire.

La réaction européenne fut loin d'être enthousiaste. Le recours aux mécanismes renforcés de consultation fut pris pour une tentative de réaffirmer la domination américaine des affaires transatlantiques, et l'interrelation proposée des questions politiques, économiques et de sécurité fut tenue pour une «globalisation» inacceptable. On soupçonnait les États-Unis de vouloir s'immiscer dans les affaires de la CEE et de vouloir échanger des garanties de sécurité contre des concessions dans d'autres domaines.

En conséquence, les rapports entre les États-Unis et les huit pays de l'OTAN membres de la CEE se mirent à glisser du malentendu réciproque à une sorte de contestation ouverte. Quant aux six autres membres de l'Alliance, dont le Canada, cette situation leur posait un dilemme. D'habitude, le dialogue à l'OTAN se déroulait entre les quinze pays considérés comme égaux du moins au point de vue technique. Or, voilà que le débat se limitait de plus en plus aux échanges bilatéraux entre les États-Unis et les Neuf. Le Canada et les autres pays avaient maintenant le double embarras de voir leurs partenaires se quereller et d'être exclus du dialogue.

Réaction européenne

Après une période de réflexion troublée, la réaction européenne aux idées exprimées par M. Kissinger dans son discours de l'«Année de l'Europe» fut de proposer que, s'il y avait lieu d'énoncer une déclaration de principes, il en faudrait non pas une seule mais deux. La première, à laquelle

souscriraient les quinze pays de l'OTAN, se bornerait à réaffirmer le rôle traditionnel de l'Alliance en matière de sécurité. La seconde définirait les relations entre les États-Unis et les «neuf» de la CEE pour l'avenir immédiat.

Les États-Unis acceptèrent à regret cette contre-proposition, et on assista à la fin de l'été et au début de l'automne de 1973 à une période de rédaction assez confuse menée sur deux fronts. Pendant que les représentants des États-Unis et de la CEE se réunissaient périodiquement pour travailler à leur projet, les textes envisagés pour la déclaration de l'OTAN se succédaient au siège de l'Organisation à Bruxelles. Des projets britannique et allemand furent suivis d'un texte canadien qui rencontra passablement d'appui, mais qui dut le céder plus tard à un texte français. Ce dernier fut généralement bien accueilli, peut-être moins comme expression d'un point de vue français à l'égard de beaucoup des questions en jeu, que comme premier apport fourni par la France depuis des années à un important projet de l'OTAN.

Dès le début, la question de savoir quand et comment les deux documents seraient utilisés a introduit un élément d'indécision dans le travail des rédacteurs. La mise en scène préférée prévoyait deux réunions de chefs de gouvernement à Bruxelles pendant une visite en Europe du président Nixon, occasion à laquelle les dirigeants de la Communauté atlantique souscriraient aux deux déclarations. Mais diverses incertitudes, notamment celles qui planaient sur l'avenir politique de M. Nixon, empêchèrent la concrétisation de tels projets.

La crise d'octobre 1974 au Proche-Orient, et ses répercussions, ont soulevé de nouveaux problèmes. Les divergences d'attitude et d'optique parmi les Alliés et l'absence de consultations efficaces donnèrent aux notions de solidarité et de cohésion un aspect plutôt théorique. Qui plus est, il paraissait illusoire que l'on pût se mettre d'accord sur un document qui allait fixer le ton de la coopération États-Unis-CEE, face aux profondes divergences soulevées entre les deux parties par divers aspects de la situation au Proche-Orient, y compris la crise pétrolière.

Les deux projets de déclaration avancèrent clopin-clopot au cours des premiers mois de 1974. L'inspiration ou l'orientation voulue pour les mener à bon terme faisait défaut, mais nul n'était disposé à admettre l'échec. Certains progrès furent effectivement réalisés en ce qui concerne le document de l'OTAN, mais les Européens avaient décidé de bonne heure que la promulgation d'un document sans l'autre était